

**DEPARTEMENT DES VOSGES (88)
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE RAMBERVILLERS**

- COMMUNE DE MENIL-SUR-BELVITTE -



**DOSSIER ANNEXE POUR LA DEMANDE
DE L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
POUR UN PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

MARS 2026

SOMMAIRE

1. Situation géographique et administrative de MENIL-SUR-BELVITTE	1
2. Hydrogéologie	3
3. Hydrologie	3
4. Les zones humides	4
5. Le risque inondation	5
6. Risques de retrait-gonflement des argiles	6
7. Autres espaces protégés.....	7

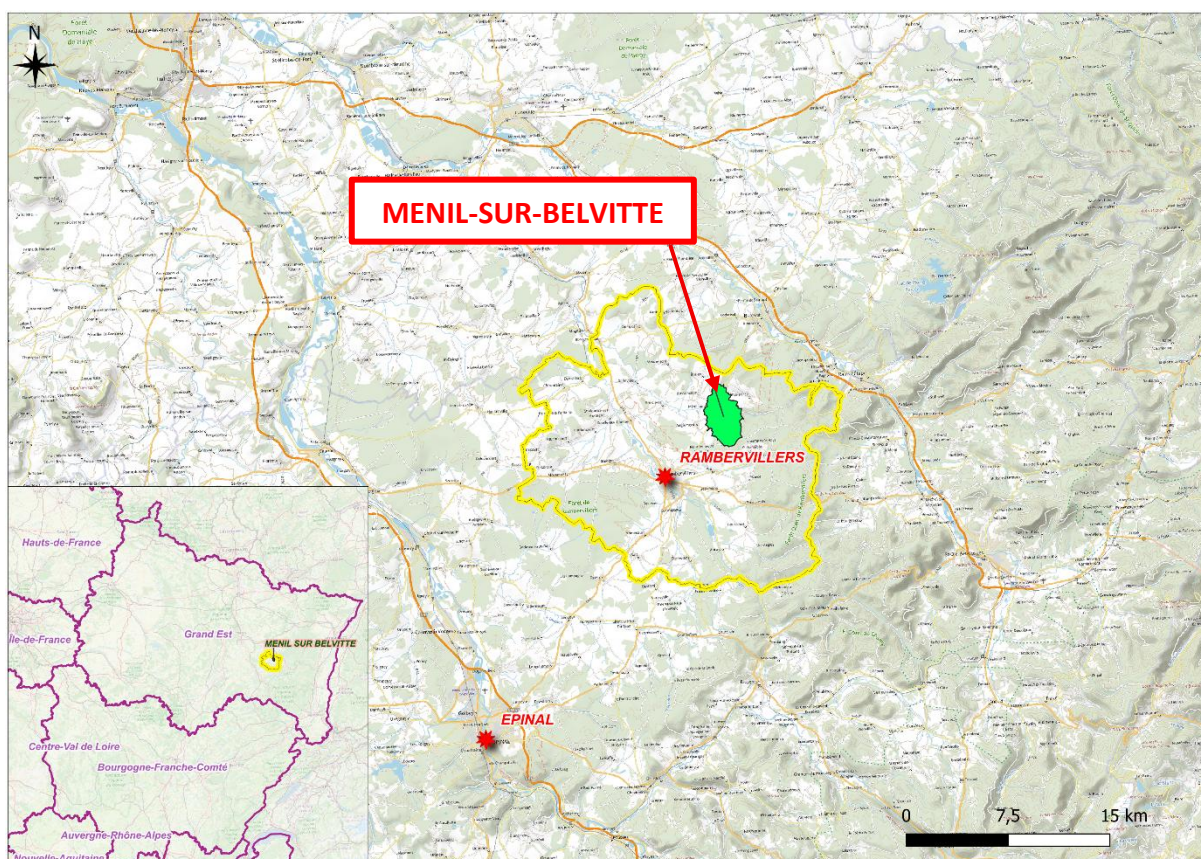
1. Situation géographique et administrative de MENIL-SUR-BELVITTE

MÉNIL-SUR-BELVITTE est une commune située dans le département des Vosges (88) à environ 8 km à l'Est de RAMBERVILLERS, siège de la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers (2C2R) et à une trentaine de kilomètres au Nord-Est d'ÉPINAL. Elle se trouve dans un environnement rural typique du piémont vosgien, caractérisé par des zones agricoles ouvertes et des espaces boisés.

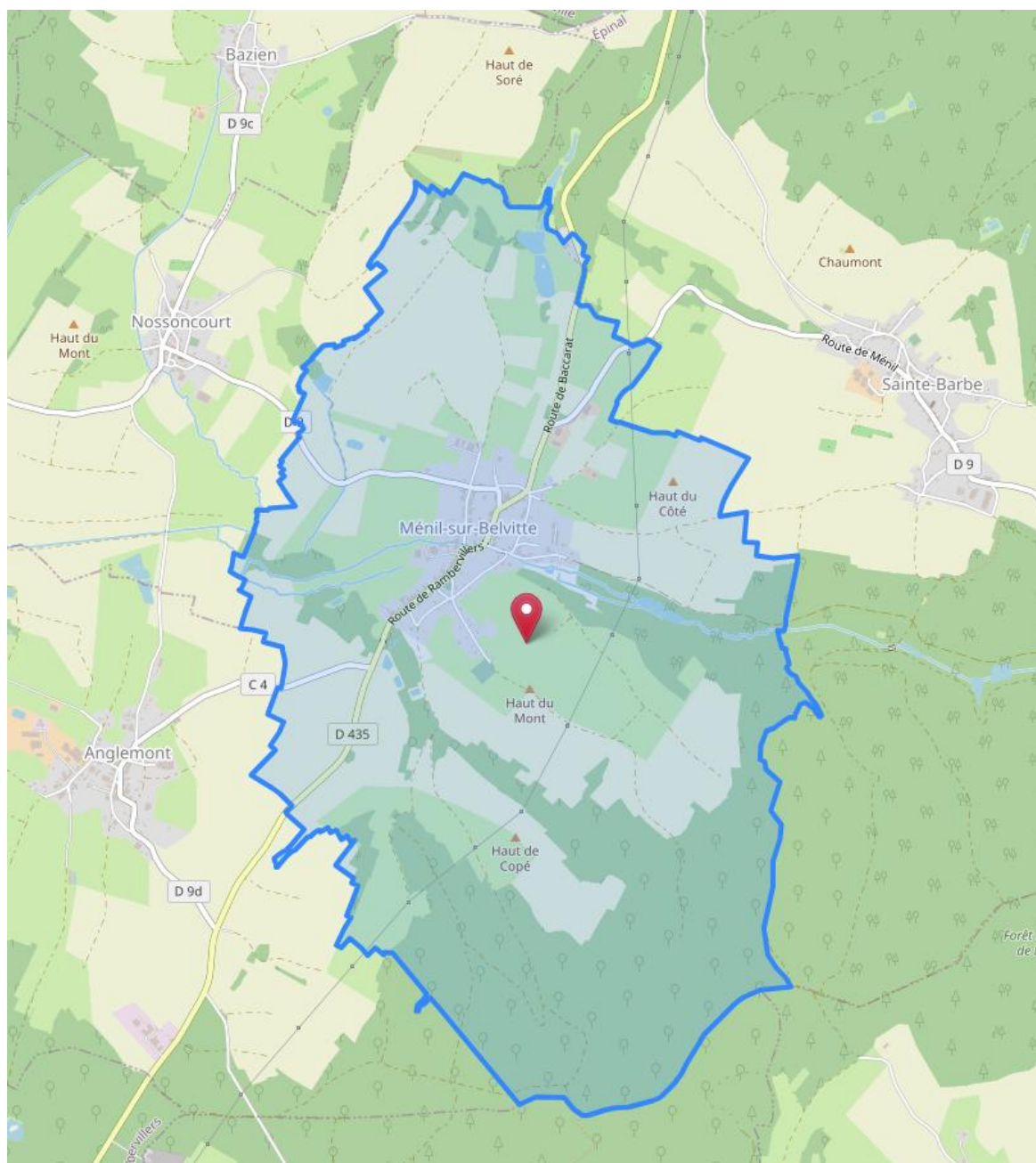
Les communes limitrophes de MÉNIL-SUR-BELVITTE sont les suivantes :

- ANGLEMONT par le Sud-Ouest ;
- NOSSONCOURT par le Nord-Ouest
- BAZIEN par le Nord ;
- SAINTE-BARBE par le Nord-Est ;
- SAINT-BENOIT-LA-CHIPOTTE par le Sud-Est

L'extrait de la carte IGN au 1/25 000^{ème} est reporté ci-après.



Le projet de zonage d'assainissement de MENIL-SUR-BELVITTE concerne la totalité du territoire communal (voir plan ci-après).



Au niveau du territoire de MENIL-SUR-BELVITTE, les compétences en matière d'assainissement sont réparties ainsi.

Compétence	Collectivité
Assainissement collectif	Commune de MENIL-SUR-BELVITTE
Assainissement non collectif	Communauté de Communes de la Région de Rambervillers
Zonage d'assainissement	Commune de MENIL-SUR-BELVITTE

2. Hydrogéologie

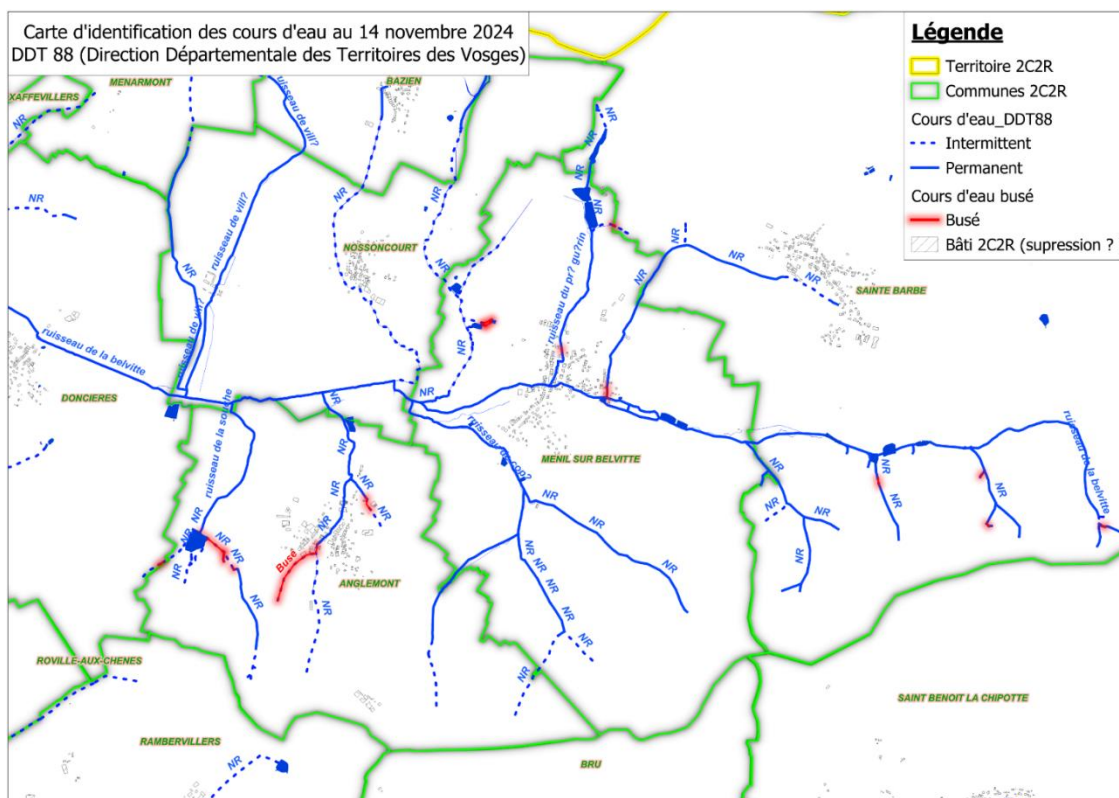
Aucun périmètre de protection de captage n'est présent sur la commune de MENIL-SUR-BELVITTE d'après les données de l'ARS.

De plus, il est à noter qu'aucune information n'est disponible sur la présence de puits ou forage destiné à un usage particulier sur la commune.

3. Hydrologie

La commune de MENIL-SUR-BELVITTE présente un réseau hydrographique dense marqué par plusieurs petits cours d'eau rejoignant *la Belvitte*. *Le ruisseau de Belvitte* traverse en effet la commune d'Est en Ouest et se jette dans *la Mortagne* au niveau du territoire de MAGNIERES (Meurthe-et-Moselle).

Ce cours d'eau, à régime pluvial, présente des écoulements variables selon les saisons, avec un débit réduit voire intermittent en période sèche. Il contribue à la collecte des eaux de ruissellement issues des versants agricoles et des zones boisées du secteur. Le réseau hydrographique de la commune est rattaché à la masse d'eau « ruisseau de BELVITTE – FRCR315 ».



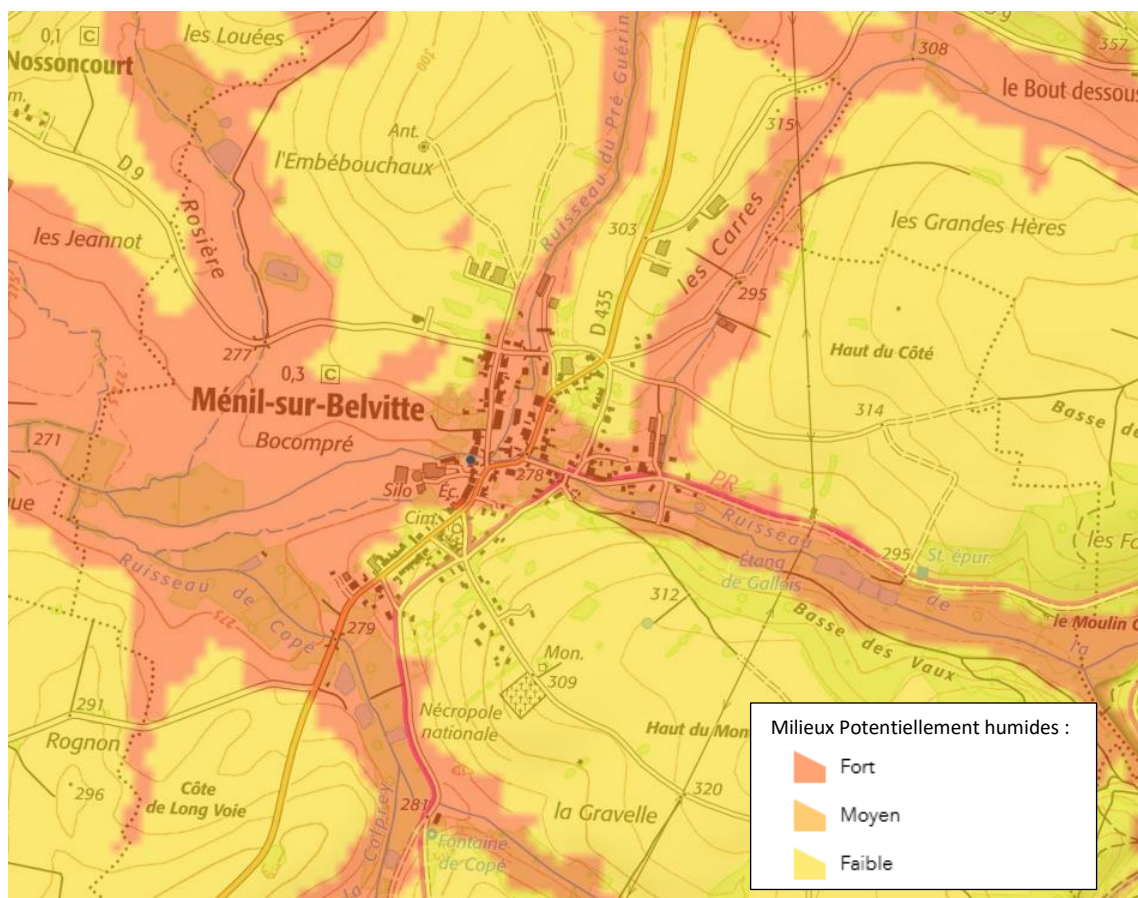
La masse d'eau FRCR315 – Ruisseau de Belvitte présente un état écologique (biologique) "Moyen" et un état écologique global "Moyen" (Agence de l'Eau Rhin-Meuse – état des lieux 2019).

Concernant l'état chimique, la masse d'eau est globalement classée en "Bon" état, à l'exception de la concentration en benzo[a]pyrène, qui présente un état dégradé.

4. Les zones humides

Les données issues de la couche présentée ci-dessous mettent en évidence la présence d'un corridor humide continu traversant la commune de MÉNIL-SUR-BELVITTE. Ce corridor longe principalement le *ruisseau de Belvitte*, ainsi que quelques-uns de ses affluents.

Les zones identifiées présentent une probabilité de milieux humides de « forte à très forte » y compris à proximité immédiate de secteurs bâtis, notamment autour de la mairie, ce qui traduit une présence fréquente d'humidité dans les sols.



5. Le risque inondation

La commune de MENIL-SUR-BELVITTE est concernée par les risques de remontée de nappe d'après la cartographie ci-dessous. Si des événements pluvieux exceptionnels surviennent et engendrent une recharge exceptionnelle, le niveau de la nappe peut se rapprocher de la surface du sol, ce qu'on définit par la remontée de nappe. Dans ce contexte, les caves, garages ou pièces souterraines sont les plus sujettes aux inondations (**zones en orange**).

La nappe peut également atteindre le niveau du terrain naturel, ce qui engendre l'inondation par remontée de nappe (**zones rouges**).

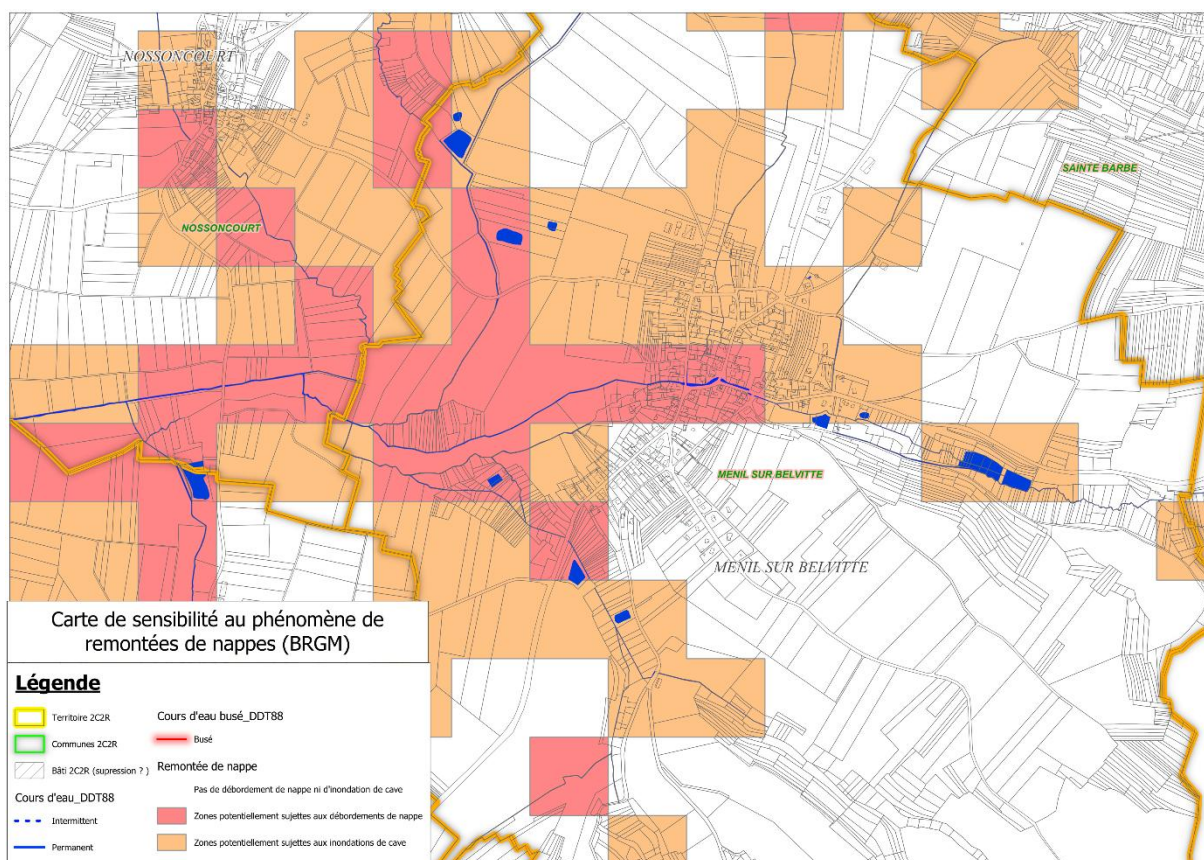


Figure 1 : Sensibilité aux remontées de nappes (source : Data Géorisques - réalisation V2EC)

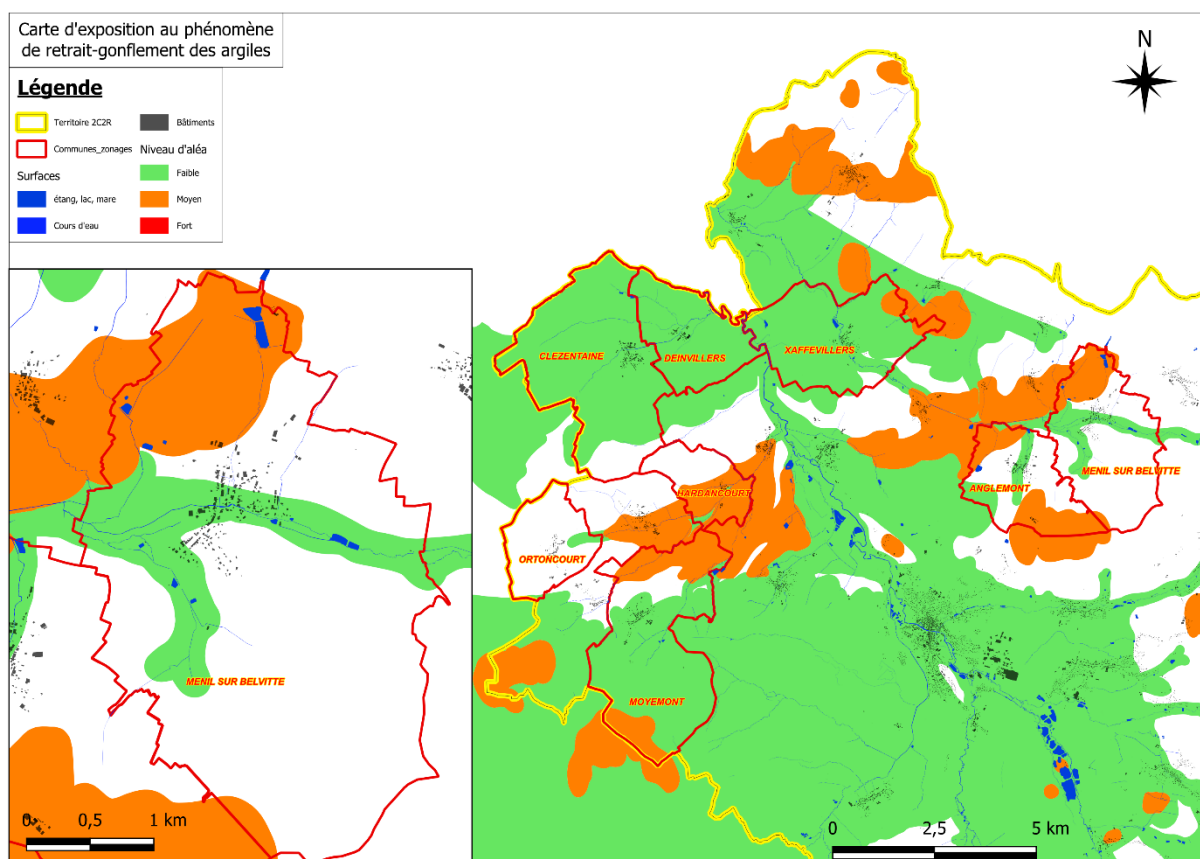
Le risque d'inondation de caves est particulièrement présent dans tous les secteurs urbanisés de la commune.

En particulier, plusieurs habitations situées dans la partie centrale et à l'Ouest de la commune, en bordure du *ruisseau de Belvitte*, sont implantées dans des zones identifiées comme sensibles aux remontées de la nappe phréatique, exposant ainsi les sous-sols à un risque de submersion en période de forte saturation. Cette zone centrale est bordée par des secteurs classés en orange, correspondant à un risque modéré de débordement de nappe.

6. Risques de retrait-gonflement des argiles

Le risque de mouvement de terrain peut être décrit comme étant un déplacement plus ou moins brutal du sol et/ou du sous-sol fonction de la nature et des couches géologiques.

Sur le territoire communal de MENIL-SUR-BELVITTE, ce risque est évoqué dans la mesure où il est lié aux phénomènes de retrait-gonflement des sols argileux, dû à la présence de couches argileuses. Ces variations de volume des sols argileux entraînent des mouvements différentiels des terrains d'assise des constructions et des ouvrages enfouis, notamment les réseaux d'assainissement.



Le bourg de MENIL-SUR-BELVITTE est concerné par un aléa faible de retrait et gonflement d'argile (au niveau des zones constructibles) et moyen au Nord du territoire (surfaces principalement agricoles ou forestières).

7. Autres espaces protégés

Au niveau de la commune de MENIL-SUR-BELVITTE, deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ont été identifiées :

- **ZNIEFF type 1 : BELVITTE A SAINTE-BARBE sous l'identifiant 410030341 ;**
- **ZNIEFF type 1 : RUISSEAU DU PRE GUERIN A MENIL-SUR-BELVITTE ET SAINTE-BARBE portant l'identifiant 410030340.**

